

GUIDE PRATIQUE · TRANSIT ET DÉDOUANEMENT

Envoyer un engin ou une pièce en réparation à l'étranger depuis la Guinée : exportation temporaire et retour

Un moteur à reconstruire, une transmission, un vérin, une carte électronique ou un engin complet : certaines réparations ne peuvent se faire qu'à l'étranger, chez le constructeur ou dans un atelier spécialisé. L'enjeu n'est pas seulement de faire partir la pièce, mais de la faire revenir sans payer une seconde fois les droits et taxes sur sa valeur entière. Tout se joue avant le départ.

SOMMAIRE

01 Quel régime douanier pour une réparation à l'étranger ?
02 Identifier la pièce avant son départ
03 Les documents pour la sortie
04 Expédier la pièce : maritime ou aérien
05 Au retour : la réimportation
06 Les erreurs à éviter
07 Ce que nous faisons pour vous

01 Quel régime douanier pour une réparation à l'étranger ?

Pour envoyer un engin ou une pièce en réparation hors de Guinée, il faut le déclarer en exportation temporaire, avant l'expédition, auprès de la douane par un commissionnaire agréé. Cette déclaration enregistre la pièce, son identification et le motif de sa sortie. Au retour, la pièce est réimportée sous référence à cette déclaration, et les droits portent en principe sur la valeur de la réparation plutôt que sur la valeur totale de la pièce, selon la réglementation en vigueur.

Ce mécanisme est souvent appelé perfectionnement passif : la marchandise sort pour subir une opération (réparation, révision, remise en état) puis revient. Si la pièce part au contraire sous une exportation ordinaire, rien ne prouve à la douane, au retour, qu'il s'agit du même matériel : elle risque d'être traitée comme une importation nouvelle, avec les droits et taxes calculés sur sa valeur complète.

> Les conditions exactes (durée autorisée, garantie éventuelle, base de calcul des droits au retour) dépendent de la réglementation en vigueur et de la décision de la douane. Faites-les confirmer avant l'expédition.

02 Identifier la pièce avant son départ

Au retour, la douane vérifie que c'est bien la même pièce qui revient. Cette preuve se prépare avant l'expédition, et elle doit pouvoir être relue par quelqu'un qui n'a jamais vu le matériel.

- Relevez la marque, le modèle, le numéro de série et, selon le cas, les numéros de moteur, de châssis ou de pièce constructeur.

© 2026 TRANSXPRESS SARL · Document protégé, reproduction interdite sans autorisation écrite

- Photographiez la plaque d'identification, les numéros frappés ou gravés, et la pièce sous plusieurs angles, emballage ouvert.
- Joignez la fiche technique ou un extrait du catalogue constructeur.
- Conservez le rapport de diagnostic ou de panne qui justifie l'envoi en réparation.
- Indiquez une valeur de la pièce en l'état, cohérente avec ce que vous déclarez.

> Faites figurer exactement les mêmes numéros sur la facture pro forma, la liste de colisage, le document de transport et la déclaration. Un seul chiffre différent peut bloquer la réimportation.

03 Les documents pour la sortie

- La déclaration d'exportation temporaire, déposée sur SYDONIA par le commissionnaire en douane agréé.
- Une facture pro forma ou une facture sans paiement, qui décrit la pièce, sa valeur en l'état et précise le motif : envoi en réparation, retour prévu.
- Le devis ou l'accord de réparation de l'atelier étranger, quand il existe déjà.
- La liste de colisage, avec les poids, les dimensions et le nombre de colis.
- Les éléments d'identification : numéros de série, photos, fiche technique.
- Le document de transport : connaissement (B/L) pour le maritime, lettre de transport aérien (LTA) pour l'aérien.
- Selon le cas, la garantie ou l'engagement de réimportation demandé par la douane.

04 Expédier la pièce : maritime ou aérien

Le choix dépend du poids, de l'urgence et du coût de l'immobilisation de l'engin. Une petite pièce critique part souvent par avion ; un moteur, un essieu ou un engin complet part par mer, en conteneur, sur plateau (flat rack) ou en conventionnel.

- Emballage : caisse ou palette adaptée, pièce protégée de l'humidité et de la corrosion, points de levage indiqués.
- Fluides : vidangez huiles et carburant et signalez les batteries ; certains éléments relèvent des règles sur les marchandises dangereuses, surtout en aérien.
- Assurance : la pièce voyage deux fois ; couvrez l'aller et le retour sur sa valeur réelle.
- Incoterm : convenez avec l'atelier qui organise et paie le transport retour, et à quel point la pièce change de mains.

TRANSXPRESS

© 2026 TRANSXPRESS SARL · Document protégé, reproduction interdite sans autorisation écrite

05 Au retour : la réimportation

La pièce réparée revient sous une déclaration de réimportation qui cite la déclaration d'exportation temporaire. La douane rapproche les numéros de série et les photos, puis calcule ce qui est dû.

- Demandez à l'atelier une facture de réparation détaillée : main-d'oeuvre et pièces remplacées sur des lignes séparées. C'est la base de calcul habituelle des droits au retour.
- Si la réparation est faite sous garantie, faites établir une attestation de garantie et une facture à valeur nulle ou symbolique ; le traitement douanier se confirme avec votre commissionnaire.
- Si l'atelier vous renvoie une pièce d'échange standard au lieu de la vôtre, signalez-le avant le retour : ce n'est plus la même pièce, et le traitement peut être différent.
- Respectez la durée autorisée : au-delà, ou sans demande de prolongation, la réimportation peut être refusée au bénéfice du régime.

La TVA de 18 % et les autres prélèvements s'appliquent, selon la réglementation en vigueur, sur la base retenue par la douane. Le montant exact est celui de la liquidation.

06 Les erreurs à éviter

- Faire partir la pièce par un passager ou un colis express sans déclaration d'exportation temporaire.
- Déclarer une description vague (« pièces mécaniques ») sans numéro de série.
- Accepter une facture de réparation globale, sans détail entre main-d'oeuvre et pièces.
- Oublier de prévoir le transport retour et l'assurance au moment de l'envoi.
- Laisser l'atelier expédier le retour à une adresse ou un destinataire différent de l'exportateur initial.

07 Ce que nous faisons pour vous

TransXpress prépare la déclaration d'exportation temporaire, organise l'expédition par mer ou par avion avec nos agents partenaires, suit la réparation et dédouane la pièce à son retour à Conakry, puis la livre sur votre site. Envoyez-nous la description de la pièce, ses numéros de série, des photos et les coordonnées de l'atelier.

? Questions fréquentes

Faut-il payer les droits de douane quand une pièce réparée revient en Guinée ?

En principe, les droits portent sur la valeur de la réparation et non sur la valeur totale de la pièce, à condition qu'elle soit sortie en exportation temporaire et reconnue au retour. Les conditions exactes

© 2026 TRANSXPRESS SARL · Document protégé, reproduction interdite sans autorisation écrite

relèvent de la réglementation en vigueur.

Peut-on envoyer la pièce en exportation simple et la déclarer au retour ?

C'est risqué : sans déclaration d'exportation temporaire, la douane peut traiter le retour comme une importation nouvelle, avec les droits sur la valeur complète.

Que faire si l'atelier remplace la pièce par une pièce neuve ?

Signalez-le avant le retour. Une pièce d'échange n'est pas la pièce exportée, et le traitement douanier peut être différent : faites-le confirmer avec votre commissionnaire.

Guide d'information générale rédigé par TransXpress. Les règles douanières et les procédures évoluent : chaque dossier se vérifie avec les documents et la réglementation en vigueur. Ce guide ne constitue ni un devis ni un engagement.

TRANSXPRESS

© 2026 TRANSXPRESS SARL · Document protégé, reproduction interdite sans autorisation écrite

TRANSXPRESS

UN SEUL INTERLOCUTEUR, DU PORT À VOTRE SITE

Approvisionnement, transit et dédouanement, transport lourd et location d'engins en Guinée.

TransXpress accompagne les opérateurs miniers, industriels et de construction en Guinée et sur les corridors vers le Mali et la Sierra Leone. Un nom, un numéro et quelques mots suffisent : nous vous rappelons sous 24 h ouvrées.

DEVIS

transxpress.co/#devis

WHATSAPP

+224 610 36 36 52

E-MAIL

info@transxpress.co

BUREAU

Résidence Micheline, Camayenne, Dixinn, Conakry

© 2026 TRANSXPRESS SARL, RCCM GN.TCC.2022.B.01359. Tous droits réservés. Ce document est protégé par le droit d'auteur : toute reproduction, diffusion ou adaptation, totale ou partielle, sans l'autorisation écrite de TRANSXPRESS SARL est interdite. Version en ligne : transxpress.co/guides/exportation-temporaire-reparation-engin-guinee/